



## Le plan d'actions 2007-2011 pour le Hamster commun

Le Grand Hamster est en régression dans toute l'Europe de l'ouest depuis une vingtaine d'années. Il bénéficie depuis 1992, du statut d'espèce « strictement protégée » au niveau européen.

Plusieurs petites populations subsistent en Alsace et bénéficient, par un **arrêté ministériel** du 23 avril 2007, d'une double protection juridique : **les individus et leur habitat sont protégés**. Aujourd'hui, malgré deux plans nationaux d'actions successifs, impliquant les acteurs agricoles, associatifs, les collectivités et l'Etat, **la situation reste critique**. Seules 25 communes alsaciennes abritent encore avec certitude du hamster commun. **Toutefois, en 2010, la situation semble s'être légèrement améliorée dans les Zones d'Actions Prioritaires**, sous l'action conjointe des deux chambres d'agriculture du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

En 4 ans, grâce aux efforts de plus d'une centaine d'exploitants agricoles, la surface sous contrats favorables aux hamsters a été multipliée par 4 en Alsace. **Mais la contractualisation doit se poursuivre** pour permettre le redressement des populations.

Il faut également souligner que l'engagement du monde agricole à Blaesheim et à Elsenheim en faveur des lâchers de hamsters en 2010 aura permis des avancées significatives dans ce domaine.



## Actions agroenvironnementales

En Alsace, la restauration des populations de Grands hamsters repose sur la mise en place de cultures favorables (céréales à paille d'hiver et luzerne) par le biais de MAE-T Hamster et de contrats ZAP. La Chambre d'Agriculture est l'animateur des contrats. C'est elle qui se charge de rencontrer individuellement les agriculteurs souhaitant signer des contrats en faveur du hamster.

**Les agriculteurs concernés par l'animation agroenvironnementale 2011** ont été informés des possibilités de contractualisation par courrier en date du 8 mars 2011.

**Pour toute information, ils sont invités à reprendre rapidement contact avec leur ADAR.**

### Rappel :

Les contrats agroenvironnementaux doivent être déposés en DDT (ex DDAF) en même temps que les dossiers PAC, soit au plus tard pour le 15 mai 2011.

## Prise de compte des dommages aux cultures

Depuis 1999, un dispositif d'indemnisation des dommages aux cultures à haute valeur ajoutée est mis en place.

Si un agriculteur constate des **dommages liés à la présence de hamsters** (terrier à proximité) dans les cultures suivantes : choux, légumes, tabac, betterave sucrière, il **peut solliciter par téléphone l'intervention d'un agent de l'ONCFS** (évaluation des dégâts, indemnisation par la DREAL Alsace du manque à gagner à la récolte, paiement en décembre 2011).

## Renforcement des populations

Les lâchers de hamster d'élevage sont organisés dans les secteurs où la contractualisation agroenvironnementale a été efficace mais où les populations sauvages sont trop faibles pour se reconstituer d'elles-mêmes.

L'ONCFS coordonne les lâchers en partenariat étroit avec le monde agricole.

En 2010, une nouvelle méthode de renforcement des populations de hamsters a été testée. Celle-ci repose sur deux mesures visant à limiter la prédation terrestre :

- Pose de clôtures électriques maintenues en place jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre
- Maintien d'un couvert végétal protecteur par l'achat de bandes de céréales non récoltées jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.

Le suivi individuel de 30 hamsters lâchés à Blaesheim a permis d'obtenir des informations très intéressantes. En effet, grâce aux clôtures anti-prédation terrestre et aux cultures favorables, **la moitié des femelles suivies se sont reproduites avec succès**.

En 2011, de nouveaux lâchers seront organisés à Blaesheim et dans la ZAP Sud en coopération entre l'ONCFS, les Chambres d'Agriculture du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, les agriculteurs et les communes concernés.





## INFOS COMPTAGES 2011

Depuis 2001, les agents de l'ONCFS dénombrent chaque printemps les terriers de Grand hamster dans les parcelles de céréales d'hiver (8 à 10 mètres entre deux recenseurs) et de luzerne (3 mètres entre deux recenseurs) pour connaître l'état des populations.

Des bureaux d'étude formés par l'ONCFS sont aussi chargés de faire des comptages dans le cadre de projets d'aménagement.

**En 2011, la campagne de comptage concernera 63 communes dans le Bas-Rhin.**

Les équipes de comptage sont spécialement formées. Elles ont pour **consigne** d'intervenir en limitant le piétinement des cultures (**passage dans le sens cultural** ou dans les **traces d'engins**).

**Les professionnels agricoles et le grand public pourront disposer d'informations sur les comptages via internet :**

- **Les informations relatives aux prospections 2011** (cartes, organisation...) **seront consultables sur Internet** à partir du 28 mars 2011 à l'adresse suivante :

<http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr>

Celles-ci seront actualisées en tant que de besoin et adressées aux chambres d'agriculture concernées pour information.

Les résultats des comptages depuis 2001 sont également disponibles sur ce site.

## Liste des communes bas-rhinoises concernées par les comptages 2011

### Noms des communes

Achenheim	Ittenheim
Altorf	Kolbsheim
Boesenbiesen	Krautergersheim
Batzendorf	Kriegsheim
Bernolsheim	Lampertheim
Bischoffsheim	Lingolsheim
Blaesheim	Marckolsheim
Breuschwickersheim	Meistratzheim
Brumath	Minversheim
Dingsheim	Mommenheim
Dorlisheim	Niedernai
Duppigheim	Niederschaeffolsheim
Duttlenheim	Oberhausbergen
Elsenheim	Obernai
Entzheim	Oberschaeffolsheim
Ernolsheim-Bruche	Ohnenheim
Geispolsheim	Osthoffen
Geudertheim	Pfettisheim
Griesheim-près-Molsheim	Pfulgriesheim
Griesheim-sur-Souffel	Rosheim
Hangenbieten	Rottelsheim
Hessenheim	Stutzheim-Offenheim
Hochstett	Wahlenheim
Holtzheim	Weitbruch
Hurtigheim	Wintershouse
Innenheim	Wolfisheim
Berstett	Reischstett
Eckbolsheim	Saint-Pierre
Eckwersheim	Stotzheim
Fegersheim	Truchtersheim
Handschuheim	Vendenheim
Mundoslheim	

### CONTACT ET INFORMATIONS :

**ONCFS : Au Bord du Rhin, 67150 GERSTHEIM**

Julien EIDENSCHENCK ou Anne VILLEMÉY

Tél. 03.88.98.40.36 / 06 25 03 23 76

**DREAL Alsace mission Hamster :**

Florence BONNAFOUX (Directrice de projet)

Tél. 03 88 13 08 83

Huques Tinquy (Chef de projet)

Tél. 03 88 13 08 83

**Pour toute information sur les contrats HAMSTER :**

**DDT 67 : service économie agricole**

Sébastien PELOUARD : 03 88 88 91 59

**Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin :**

Philippe OSSWALD (conseiller agricole) : 03 88 19 55 90

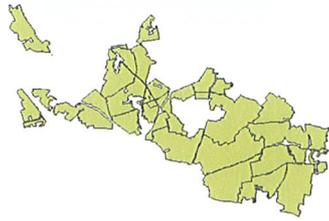
**Ou bien contactez votre ADAR.**

Pour plus d'informations sur le Grand hamster d'Alsace :

[http://www.oncfs.gouv.fr/Plan-de-restauration-du-](http://www.oncfs.gouv.fr/Plan-de-restauration-du-Grand-Hamster-ru82)

[Grand-Hamster-ru82](http://www.oncfs.gouv.fr/Plan-de-restauration-du-Grand-Hamster-ru82)

<http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr>



## Echéancier prévisionnel et localisation des prospections hamster 2011

### Présence des équipes dans le secteur A prévue le 4, 5, 6 et 7 avril 2011



Communes prospectées : Achenheim, Breuschwickersheim, Dingsheim, Ernolsheim-Bruche, Griesheim-sur-Souffel, Hangenbieten, Holtzheim, Hurtigheim, Ittenheim, Kolbsheim, Lampertheim, Oberhausbergen, Oberschaeffolsheim, Osthoffen, Pfettisheim, Pfulgriesheim, Stutzheim-Offenheim et Wolfisheim

### Présence des équipes dans le secteur B prévue 8, 11 et 12 avril 2011



Communes prospectées : Batzendorf, Bernolsheim, Brumath, Geudertheim, Hochstett, Kriegsheim, Minversheim, Mommenheim, Niederschaeffolsheim, Rottelsheim, Wahlenheim, Weitbruch et Wintershouse

### Présence des équipes dans le secteur C prévue le 13, 14 et 15 avril 2011



Communes prospectées : Artzenheim (68), Boesenbiesen, Eisenheim, Grussenheim (68), Hessenheim, Jepsheim (68), Marckolsheim et Ohnenheim

### Présence des équipes dans le secteur D prévue le 18, 19 et 20 avril 2011



Communes prospectées : Altorf, Bischoffsheim, Dorlisheim, Duttlenheim, Griesheim-près-Molsheim, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai et Rosheim

### Présence des équipes dans le secteur E prévue le 21, 22, 25, 26 et 27 avril 2011



Communes prospectées : Blaesheim, Duppigheim, Entzheim, Geispolsheim et Lingolsheim

### Présence des équipes dans le secteur G prévue le 11, 12, 13, 14 et 15 avril 2011



Communes prospectées : Saint-Pierre et Stotzheim

### Présence des équipes dans le secteur F prévue le 18, 19, 20, 21 et 22 avril 2011



Communes prospectées : Achenheim, Berstett, Breuschwickersheim, Dingsheim, Duppigheim, Duttlenheim, Eckbolsheim, Eckwersheim, Ernolsheim-Bruche, Fegersheim, Geispolsheim, Griesheim-sur-Souffel, Handschuheim, Hurtigheim, Ittenheim, Kolbsheim, Lampertheim, Mundolsheim, Oberschaeffolsheim, Osthoffen, Pfettisheim, Pfulgriesheim, Reichstett, Stutzheim-Offenheim, Truchtersheim, Vendenheim et Wolfisheim

**Pour tout renseignement concernant ce planning ou les modalités des prospections, vous pouvez contacter :**  
- pour les secteurs A à E : le chargé de mission Hamster de l'ONCFS au 03 88 98 40 36 ou au 06 25 03 23 76,  
- pour les secteurs F et G : le responsable ELEMENT5 au 06.76.79.01.51.